

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du Mercredi 4 Juin 2014 à 18h30 à la Mairie de Barbazan

STATION THERMALE CLASSEE

Présents : Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,

Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard,

Procuration : VALLE Anthony procuration STRADERE Michèle.

Madame STRADERE Michèle, maire, ouvre la séance en remerciant les présents et en leur demandant d'accepter la présence de Louissette SABOULARD, secrétaire, pour faire le compte rendu de séance et l'intégrer au site Internet de la commune.

1°) INSCRIPTIONS COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Finances : BOLEA Maryse

Tourisme : STRADERE Michèle, DELORT Thierry

Développement Economique :

Cadre de vie : ARIES Fabienne

Environnement : VEYRIES Nadine, SALES André

Solidarité Communication : MAURETTE Bernard

2°) LA POSTE

Madame le Maire a rencontré Monsieur Hervé MONNIER (Directeur de la Poste de Montréjeau) le 2 mai 2014 pour communiquer les nouveaux horaires d'ouverture de la poste de Barbazan soit du lundi au vendredi de 9h à 12h15 fermé le samedi. La Poste sera fermé du 21 au 25 Juillet 2014.

De plus il a demandé d'effectuer des travaux sur le bâtiment de la poste. Un courrier doit être adressé à la mairie en donnant le détail.

Il nous a aussi demandé de tenir une agence postale communale au relais poste commerçant.

Le Conseil Municipal refuse cette proposition à l'unanimité.

3°) L'ECOLE

Des travaux sont nécessaires à l'école de Barbazan (toiture, peinture, zinguerie)

Un devis a été demandé à l'entreprise LARQUE qui pourrait être subventionné à hauteur de 40 %.

Monsieur MAURETTE doit rencontrer l'entrepreneur afin de modifier le devis.

A niveau de la cantine demander un devis pour deux tables et chaises. Pour l'école, vu que l'effectif de la rentrée 2014 est en hausse demander aussi un devis pour tables et chaises.

4°) Maintenant, il est possible d'inscrire au budget les investissements inférieurs de 500 € HT.
Le conseil Municipal vote à l'unanimité cette proposition.

5°) Nouveau bail emphytéotique

Des modifications de certains articles concernant le bornage, et l'actualisation du numéro d'inscription du preneur au registre du commerce définitif.

6°) COMPTE RENDU DIFFERENTES REUNION

BRUNA Roger

Suite à la crue du 18 juin 2013 le Bassin Adour, la DDT, la DREAL ont fait une étude pour les berges de la Garonne. Des travaux sont à prévoir sur les berges et remettre en ordre le lit du cours d'eau mais très onéreux.

Tous les cours d'eau sont supérieurs à la normale, et les nappes phréatiques aussi.

MAURETTE Bernard

Réunion du 21 mai 2014 sur la sécurité. Il est demandé que chaque commune est mise en place le DICRIM. Suite aux inondations il est possible de consulter sur le site de la Préfecture les commentaires et observations qui peuvent être utiles. Prévoir un budget pour le plan de sauvegarde pour faire face aux urgences.

7°) QUESTIONS DIVERSES

Le Président des Anciens Combattants a fait parvenir à la Mairie pour demander une subvention. Une subvention a déjà été attribuée au moment du vote du budget.

Location garage HLM : Le garage sera repris par les HLM le 31 mai 2014. Une lettre de résiliation de la convention a été envoyée au Directeur des HLM.

Une demande a été faite au HLM pour reprendre un morceau de parcelle pour pouvoir agrandir le parking. Du gravier sera posé sur la pelouse.

Les HLM ont été avertis que les plaques des fosses s'effondrent.

Un rendez-vous a eu lieu avec le SIVOM sur la route des thermes au niveau du virage de la maison de Madame CASSAGNE afin de limiter la vitesse.

Le parking situé avenue de Pradaoux ne peut pas entrer dans le pool routier.

Le SIVOM va mettre en sécurité l'avenue de la Hountarede au moyen d'écluse prêtée par le secteur voirie du Conseil général de Saint-Gaudens car la chaussée s'effondre et fait affaisser le trottoir.

Aménagement de la Grand rue Saint-Michel et de l'avenue du château qui part du rocher à la mairie et de la mairie à l'Aristou. Une étude est en cours.

Le 17 Juin une réunion a lieu au parc des expositions de Saint-Gaudens pour la pose des sirènes fournies par l'Etat dans les communes. Une liste a été établie. Notre commune fait partie de la liste. Nadine VEYRIES et Roger BRUNA participeront à cette réunion.

L'association des anciens maires et adjoint de la Haute-Garonne a fait une demande de subvention.

10 contre ; 1 abstention

Le feu de la Saint-Jean aura lieu le 21 juin 2014 au parc des thermes avec une animation Flamenco et des croustades et du cidre financé par IDEAL 31. Les prospectus seront distribués par Marielle et Louissette.

Un complément de fleurs sera acheté pour le tour de la buvette. 21 rosiers.

Voir s'il y a une possibilité de mettre des fleurs au carrefour de la route de Luscan et de l'impasse de l'Arriouet.

Demander à la Sous-Préfecture la possibilité d'aménager le rond-point du carrefour de l'avenue des thermes et du point de la Garonne.

Madame NOE informe qu'une branche sur le chemin de gès s'est cassée et gêne le point de vue.